

PV de l'assemblée générale des délégués du 19 novembre à Montbovon

1. Ouverture de l'assemblée

Mme la Présidente, Sylvie Ayer, ouvre la séance à 14h11 et salue les délégués des sociétés. Toutes les sociétés alémaniques étant présentes, notre Vice-présidente effectuera la traduction en allemand durant l'assemblée.

L'Assemblée n'a aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda.

Le comité suggère une modification au point 12 du tractanda, une société s'étant proposée pour l'organisation de la fête cantonale en 2016. Cette modification est acceptée par l'Assemblée. Le point 12 devient dès lors : Fête cantonale 2013 à Belfaux et attribution de la fête cantonale 2016.

Mme la Présidente salue ensuite les personnalités présentes et les remercie de leur présence.

2. Production musicale

La production musicale est remplacée par un diaporama relatant la Fête cantonale 2011.

Mme la Présidente remercie très chaleureusement M. Cédric Grangier ainsi que le Comité d'organisation pour cette magnifique fête et pour cette rétrospective.

3. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

Le contrôle des présences est effectué lors de l'arrivée des délégués, en même temps que l'encaissement des cotisations et la remise des cartes de vote.

Sur les 85 sociétés membres de l'AFJM :

- 78 sociétés sont présentes;
- 5 sociétés sont excusées : La Concorde de Montagny-Cousset, l'Harmonie « La Brillaz » d'Onnens, L'Echo du Vanil-Noir de Grandvillard, L'Echo du Belmont de Léchelle-Chandon ainsi que la Fanfare « La Mauritia » de Remaufens;
- 2 sont absentes et devront s'acquitter de l'amende prévue par les statuts et fixée par l'Assemblée.

La majorité est ainsi de 79 voix.

Trois scrutateurs sont désignés dans l'assemblée (délégués des sociétés de Broc, Bulle et Ependes).

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans aucune remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Mme la Présidente remercie son auteur, la secrétaire PV du comité, Mme Lauriane Kolly.

5. Rapport de la Présidente cantonale, Mme Sylvie Ayer

Annexe 1

Mme la Vice-présidente remercie Mme Sylvie Ayer pour ce rapport rempli d'émotions et pour tout le travail accompli durant ces nombreuses années.

6. Rapport du Président de la commission de musique, M. Beat Rosenast

Annexe 2

Mme la Présidente remercie la commission de musique et tout particulièrement son président, M. Beat Rosenast, pour leur dévouement, leur excellent travail et leur disponibilité.

7. Rapport de la Caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'Assemblée

Mme Aline Corpataux, caissière de l'AFJM, présente les comptes 2010-2011 de l'association :

- Bilan AFJM
 - Somme des actifs: CHF 14'231.19
 - Augmentation de fortune : CHF 922.30
- Camp du Nouvel An
 - Bénéfice de CHF 43.25
- Camp de Pâques
 - Bénéfice de CHF 453.40

La société l'Alperose de Montbovon, par le biais de M. Cédric Grangier, certifie avoir vérifié les comptes et atteste de leur bonne tenue ainsi que l'exactitude des pièces présentées.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et remercie la caissière, Mme Aline Corpataux, pour la parfaite tenue des comptes.

8. Fixation de la cotisation annuelle et de l'amende

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 50.- par année et l'Assemblée approuve cette proposition. Cette cotisation est valable pour l'année écoulée.

Le montant de l'amende pour les sociétés non-excuses est également maintenu à CHF 200.-.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Pour la première fois, une société germanophone souhaite nous accueillir dans son village. La prochaine assemblée ordinaire aura donc lieu à St. Antoni. M. Diego Schmutz confirme la candidature de sa société pour l'organisation de l'assemblée ainsi que pour la vérification des comptes, la société organisatrice étant également nommée d'office société vérificatrice des comptes.

Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation. La date est fixée au samedi 24 novembre 2012.

10. Admissions, démissions et exclusions

Il n'y a cette année ni démission, ni exclusion, mais pas non plus de demande d'adhésion. Dès lors, le nombre des sociétés affiliées à notre association reste à 85.

11. Fête cantonale 2011 à Montbovon

Mme la Présidente passe la parole à M. Cédric Grangier, président du comité d'organisation de la fête cantonale 2011. M. Grangier présente le bilan de cette magnifique manifestation.

L'Assemblée n'ayant aucune question à poser à M. Cédric Grangier, Mme la Présidente remercie et félicite la société de Montbovon pour la parfaite organisation de cette 18^{ème} fête cantonale des jeunes musiciens.

12. Fête cantonale 2013 à Belfaux et attribution de la fête cantonale 2016

Mme la Présidente passe la parole à M. Jean-Daniel Guisolan, président du comité d'organisation de notre prochaine fête cantonale.

M. Guisolan présente les premières éléments de la fête cantonale 2013. Un comité a été constitué en mai dernier; il a rencontré une délégation du comité d'organisation de Montbovon. Le comité s'est fixé trois objectifs principaux : le meilleur accueil possible aux jeunes musiciens, un programme intéressant et varié, un bénéfice pour financer le nouvel uniforme de la société de musique « La Lyre » de Belfaux. Les manifestations seront au maximum centralisées.

L'Assemblée n'ayant aucune question à poser à M. Guisolan, la Présidente le remercie et souhaite plein succès au comité d'organisation de Belfaux.

La société de musique de Broc s'est portée candidate pour l'organisation de la fête cantonale en 2016. Le corps des cadets de Broc fêtera alors ses 50 ans et souhaite allier l'organisation de la fête à cet anniversaire. Comme il n'y a aucune autre candidature, l'organisation de la fête cantonale 2016 est attribuée à l'unanimité à la société de musique de Broc.

13. Rencontre musicale

Malheureusement, aucune candidature n'est parvenue au comité et aucune société présente ne souhaite se porter candidate durant l'assemblée. Mme la Présidente espère qu'une société se portera candidate prochainement. Le comité reste à disposition pour toute question relative à l'organisation d'une telle manifestation.

14. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2012

Le 5^{ème} camp pour les musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 5 au 8 janvier 2012. Un soixantaine de jeunes auront le plaisir et l'honneur de jouer sous la direction du compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale, M. Thomas Doss. Le concert final aura lieu le dimanche 8 janvier, à 17h, à la salle Sport & Culture de La Roche et sera organisé par l'Ensemble des Jeunes Musiciens de La Roche.

Notre 34^{ème} camp de Pâques aura lieu quant à lui du 10 au 13 avril 2012. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2011 et les tests seront organisés le samedi 28 janvier 2012. Chaque candidat recevra une convocation personnelle avec l'heure et le lieu du test. Le concert final se déroulera le vendredi 13 avril, à 20h, à la salle Amarante à Estavayer-le-Lac, et sera organisé par l'Harmonie « La Persévérance » d'Estavayer-le-Lac.

Mme la Présidente rappelle enfin que ces camps bénéficient principalement des soutiens financiers suivants :

- Banque Cantonale de Fribourg
- Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
- Association Cantonale des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- Service de la Culture du canton de Fribourg
- Loterie Romande
- Girons de musique du canton
- Association Suisse des Musiques

15. Démissions et élections de membres du comité + constitution de la commission de musique

Mme Sylvie Ayer a choisi de quitter son poste de Présidente. Le comité propose Mme Sandra Wohlhauser, actuelle Vice-présidente, au poste de Présidente. Comme il n'y a pas d'autre candidature, Mme Sandra Wohlhauser est nommée par acclamation.

Sandra devenant Présidente, le poste de Vice-président(e) est vacant. Le comité propose M. Fabien Gavillet à ce poste. L'Assemblée n'a pas d'autre candidat à proposer et acclame la candidature de M. Fabien Gavillet au poste de Vice-président.

M. Fabien Gumy, actuel Vice-président de la commission de musique, a également donné sa démission. Le comité propose la candidature de Joel Allred, actuel membre de notre commission de musique, au poste de Vice-président. L'Assemblée approuve cette proposition.

A partir d'aujourd'hui, le comité de l'AFJM se constitue de la manière suivante : Sandra Wohlhauser, présidente du comité; Beat Rosenast, président de la commission musicale; Fabien Gavillet, vice-président du comité; Joel Allred, vice-président de la commission musicale; Béatrice Curty, secrétaire correspondance; Lauriane Kolly, secrétaire protocole et Aline Corpataux, caissière.

Suite au départ de M. Fabien Gumy, responsable des tambours, ainsi que de Mme Elisa Francey, secrétaire de la commission musicale, deux nouveaux membres vont intégrer la commission de musique. M. Benoît Monney et Mme Fiona Genoud rejoignent notre commission de musique, respectivement aux postes de responsable des tambours et secrétaire de la commission musicale.

16. Nomination de membres d'honneur

Le comité propose Mme Elisa Francey et M. Fabien Gumy. L'Assemblée acclame cette proposition.

Une troisième nomination est proposée par le comité, celle de Mme Sylvie Ayer au titre de Présidente d'honneur de notre association. Cette nomination est acclamée par l'Assemblée.

17. Propositions des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition écrite des membres.

18. Divers

Notre site internet est opérationnel. N'hésitez pas à nous laisser un message sur notre livre d'or ou à vous inscrire à la newsletter.

M. Bernard Maillard prend la parole pour remercier Mme Sylvie Ayer au nom de tous les délégués. Il annonce également que l'Ensemble Instrumental des CO de la Gruyère et du Collège du Sud prépare un rassemblement pour son 40^{ème} anniversaire, avec le plus grand nombre possible d'anciens membres, le samedi 23 juin 2012. L'inscription en ligne est ouverte sur le site des CO de Bulle et de La Tour-de-Trême.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente lève cette assemblée. Il est 15h42.

Montbovon, le 19 novembre 2011

La secrétaire PV
Lauriane Kolly

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Ce rapport est un peu particulier pour moi, puisque comme annoncé lors du concert final de notre dernier camp musical de Pâques, j'ai décidé de tirer ma révérence. Alors comment vous dire au revoir ?

En vous disant tout simplement, que durant toutes ces années, je me suis donnée à 100% pour l'AFJM et que je me suis battue pour elle.

Cette association, je l'ai aimée dès mon premier camp en tant que participante, lorsque j'avais 13 ans. Je l'aime encore aujourd'hui et je suis sûre que je l'aimerai jusqu'à la fin de mes jours, puisque...elle a marqué ma vie à jamais.

Elle m'a apporté tellement de choses, tellement de souvenirs, de nouvelles rencontres, d'amis, d'émotion, de rires, de larmes et de bonheur !

J'ai participé à mon premier camp en 1990 et, si je compte bien, 21 ans plus tard, j'en ai vécu 18. D'abord, en tant que jeune musicienne et ensuite comme monitrice. Puis, en 1998, j'ai rejoint la commission musicale, en 2001, le comité en tant que vice-présidente de la commission musicale. En 2004, je succède à Jean-Marc Oberson en tant que présidente de l'Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens.

Les premières personnes que j'aimerais remercier sont... des personnes sans qui rien n'aurait été possible... des personnes qui au fil des mois et des années deviennent des amis... des personnes qui m'ont toujours suivie et qui ont cru en mes projets parfois un peu fous... des personnes qui n'ont pas compté toutes ces heures de travail bénévole données pour tous nos jeunes musiciens.... Ces personnes... ce sont mes amis du comité et de la commission musicale.

Il s'agit de Sandra Wohlhauser, vice-présidente, Beat Rosenast, président de la CM, Fabien Gumy, vice-président de la CM, Béatrice Curty, secrétaire correspondance, Lauriane Kolly, secrétaire pv, Aline Corpataux, caissière, Elisa Francey, secrétaire de la CM, Joel Allred et Marilyne Musy, tous deux membres de la CM.

Ils font tous un travail tellement remarquable que je vous demande de bien vouloir les applaudir !

Bien sûr, je pense aussi à mes anciens collègues de comité, tout d'abord Jean-Marc Oberson qui m'a fait confiance pour sa succession, mais aussi Marc Francey, Luc Vonlanthen, Hugo Stern, Olivier Neuhaus, Xavier Koenig, Jean-François Rolle, Christophe Lambert, et bien d'autres.

Notre source de motivation a toujours été, au fond, simple... Encourager et motiver les jeunes musiciens de notre canton dans leur parcours musical par le biais de Fête cantonales, rencontres musicales, camps musicaux et concours de composition.

Quand j'ai repris la présidence en 2004, mon principal objectif était, bien sûr de continuer sur les traces de mon prédécesseur, mais aussi de créer de nouveaux événements.

Le premier a été un camp pour les 18-22 ans. En effet, beaucoup de jeunes qui participaient à 17 ans à leur dernier camp de Pâques, nous demandaient toujours : est-ce que vous ne voulez pas prolonger l'âge du camp à 18 ? Est-ce que vous ne voulez pas faire un autre camp pour les plus grands ?

Alors, je me suis dit, pourquoi pas un camp musical pour les jeunes âgés de 18 à 22 ans ?

En 2005, le comité de l'AFJM s'est lancé dans cette nouvelle aventure. Les jeunes musiciens ont été très enthousiastes et ont répondu tout de suite présents.

En janvier 2012, la cinquième édition de ce camp se déroulera avec, comme invité le chef et compositeur, Monsieur Thomas Doss. Il succède à Jan Van der Roost, Jacob de Haan et Johan de Meij.

La deuxième nouveauté que nous avons mise sur pied est un concours de composition dans le but de promouvoir la création de nouvelles œuvres concertantes écrites par des jeunes musiciens fribourgeois.

La première édition a été lancée en 2009 avec deux catégories : « harmonie » et « tambour ». Hormis une récompense financière, chacune des pièces primées s'est vue éditée et interprétée en création mondiale lors de notre concert final du camp de Pâques 2010.

De plus, les cinq meilleurs du concours pour harmonie ont eu le privilège de participer à une journée de cours de composition donné par Jan Van der Roost, qui a été, en quelque sorte, le parrain de ce premier concours.

Je ne peux que souhaiter que ce concours continue car, à mon avis, il est très important d'encourager les jeunes désirant composer.

Quand j'ai repris la présidence, un de mes autres objectifs était de maintenir une bonne situation financière pour notre association et de garder une finance d'inscription la moins élevée possible pour nos participants aux camps.

Quand j'ai effectué mon premier camp en 1990, le camp coûtait CHF 160.00 pour les 4 jours. Jusqu'à l'année passée, nous avons réussi à maintenir cette même taxe d'inscription à CHF 160.00 malgré quelques soucis. Imaginez déjà simplement le coût de la vie il y a 20 ans ou maintenant....

Pour moi, il était primordial que notre camp coûte le moins cher possible. La musique n'est pas un luxe et doit être accessible à tous. Les charges d'une famille sont déjà considérables alors nous nous devons de tout faire pour que le prix du camp soit le plus raisonnable et abordable. Je vous avoue que cela n'a pas été facile... nous avons dû faire face à plusieurs problèmes.

Le premier : la baisse de deux de nos subventions, soit CHF 3'000.00 de moins par année.

Le deuxième : au jour d'aujourd'hui, la population est de plus en plus stressée par son travail et par la vie en général. Il est donc fini le temps où des personnes prennent une semaine de vacances pour venir enseigner la musique juste pour le plaisir et ne recevoir qu'une petite rémunération. Raison pour laquelle, nos charges ont augmenté.

Le troisième : nous avons également beaucoup peiné à trouver des surveillants de nuits ces dernières années. Raison pour laquelle, le comité a décidé d'accorder un petit montant forfaitaire à chaque surveillant afin de couvrir leur frais de transport et autres.

Et puis... les frais de nourritures augmentent d'année en année.... Le prix des TPF aussi...

Alors, moins de produits, plus de charges. Comment faire pour maintenir le prix du camp à CHF 160.00 ?

En 2007, Xavier Koenig, alors vice-président, et moi-même, nous nous sommes rendus à la Banque Cantonale de Fribourg afin de tenter de conclure un partenariat. Essai réussi, nous avons signé un contrat renouvelable tous les 3 ans.

Vu qu'il était devenu difficile également de trouver des organisateurs pour nos fêtes cantonales et rencontres musicales, ce partenariat était clairement bien venu puisque une grande partie du montant perçu de la BCF allait être reversée aux organisateurs de nos fêtes avec à la clé pour eux un sponsor principal pour la manifestation.

Ces trois dernières années, nous avons aussi lancé quelques appels afin de trouver des parrains pour nos partitions. Nos messages ont été entendus puisque notre nombre de parrains a triplé entre 2008 et 2011.

Les giron de musique ont eux aussi augmenté leurs contributions. Pour moi, c'est une très belle preuve de reconnaissance de tout le travail que l'on a effectué pour les jeunes. Quand j'entends : cela me fait plaisir de vous parrainer car ce que vous faites pour les jeunes est vraiment super ! Je suis touchée...

Alors... le prix du camp a CHF 160.00 a été pari possible jusqu'à.... Cette année !

En effet, le CO de la Glâne a refait à neuf son réfectoire et, par conséquent, le montant de la location de ses bâtiments a pratiquement quadruplé.

Dans le passé, je dois vous avouer que nous étions très chanceux de pouvoir bénéficier de telles infrastructures pour un montant presque symbolique. Au jour d'aujourd'hui et, même avec cette augmentation, la location du CO de la Glâne reste encore bien en deçà de la valeur réelle de location de tels bâtiments.

Alors, nous n'avons plus eu le choix. Pour le camp de Pâques 2011 et les suivants, nous avons été contraints d'augmenter le prix du camp à CHF 180.00, ce qui pour moi est encore un super prix pour un camp tel que le nôtre et devrait être abordable pour toutes les familles fribourgeoises.

Mais, je ne peux que espérer que ce prix restera inchangé pour les 20 prochaines années !

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les associations et toutes les personnes qui nous ont soutenus ces dernières années. Sans eux, rien ne serait possible !

Il s'agit de :

- la Banque cantonale de Fribourg
- la Société cantonale des musiques fribourgeoises
- l'association cantonale des musiciens vétérans fribourgeois
- les giron de musique fribourgeois
- le service de la culture du canton de Fribourg
- la loterie romande
- l'association suisse des musiques
- tous nos parrains et marraines
- Le Cycle d'Orientation de la Glâne
- La commune de Romont

Lors de nos camps, la cuisine est un des postes les plus importants. Durant les premières années de mon mandat, cette difficile fonction a été assurée avec brio par Christine et Patrice Vallélian et, depuis trois ans, Elisabeth et Jacky Wicht ont repris le flambeau avec tout autant de talent.

C'est pourquoi, je tiens à les remercier tout particulièrement et à leur exprimer ma plus profonde gratitude.

Notre site internet a également fait peau neuve. En effet, notre ancien site commençait à être un peu dépassé et il était impossible de le rendre bilingue. Pourquoi vouloir un site bilingue ?

L'AFJM souhaite intensément que les sociétés germanophones de notre canton la rejoignent. C'est pourquoi, en 2009, nous avons mis en ligne un tout nouveau site en deux langues.

De plus, grâce à la notoriété de tous nos invités, notre site est visité par des personnes du monde entier.

Et maintenant, j'ai gardé le meilleur pour la fin.... En effet, je n'ai pas encore remercié, ni félicité..... tous les jeunes musiciens que j'ai côtoyés durant ces treize dernières années.

Sans eux, je n'aurais jamais eu toute la force et l'énergie nécessaire pour accomplir les tâches qui m'ont été confiées.

Quand j'avais 12 ans, mon professeur de musique au CO de la Glâne était Monsieur... Eric Conus. Il a été mon premier maître. Il transmettait et partageait tellement sa passion que... je ne voulais qu'une chose... jouer sous sa direction.

Eric a été déterminant dans mon parcours musical. Il m'a donné la force et surtout l'envie de faire de la musique !

Deux ou trois années plus tard, je regardais des films à la TV. Mais...il m'arrivait de regarder de nombreuses fois le même film ! Non pas parce que c'était un chef d'œuvre du 7^{ème} art, mais tout simplement parce que j'adorais sa musique.

Et cette musique, c'était celle de de Vladimir Cosma !

A l'époque, il y avait très peu de cd alors je regardais le film plusieurs fois ou je prenais mon vieux lecteur cassette enregistreur. Je le plaçais devant la tv et ensuite je pouvais écouter la musique avec mon walkman.

En écoutant les compositions de Vladimir Cosma, je ne pouvais m'empêcher de me dire que la musique, c'est quelque chose de fantastique et que je voulais en faire le plus possible. Je me disais : ouah, il y a des personnes qui peuvent jouer ces magnifiques mélodies ! Ils en ont de la chance !

Il y a eu plein de personnes déterminantes dans mon parcours musical et il était pour moi clairement évident que je voulais donner le plus de chance possible à tous les jeunes de notre canton de côtoyer des grands musiciens, compositeurs et chef d'orchestre afin que LEURS parcours musicaux puissent aussi être guidés par l'une ou l'autre de ces rencontres.

C'est tous ces jeunes musiciens qui ont été MA source d'inspiration pour faire avancer la musique dans notre canton. Je ne peux que espérer que l'AFJM aura également été une source d'inspiration dans LEUR parcours musical.

Je ne peux terminer mon rapport sans souhaiter à l'AFJM une....Joyeuse vie !

Je vous remercie pour votre attention.